

REUNION DU BUREAU DE LA L.N.B

Le 12 février 2004

Présents : M. LE GOFF, Président
M. SEILLANT, Vice-Président
M. PRUSS, Vice-Président
M. RESTOUT, Vice-Président
M. DESFOUX, Vice-Président

Assistent : M. FOUCAUD, Administrateur de la LNB
M.MANEUF, Administrateur de la LNB

PROCES-VERBAL

M. Le GOFF ouvre la téléconférence en rappelant l'ordre du jour de cette réunion

1. Approbation du Procès -Verbal de la réunion du 29 janvier 2004

Les membres du Bureau approuvent le Procès-Verbal de la réunion du 29 janvier 2004.

2. Point sur les finances de la LNB

M. DESFOUX fait un point sur les finances de la LNB qui ne méritent pas de commentaire particulier. La LNB a reçu la quasi-totalité du deuxième versement des droits d'engagement par les clubs. Le club de MULHOUSE a demandé le paiement différé de cette échéance.

Suite aux problèmes rencontrés fin janvier ayant entraîné un retard conséquent dans le paiement des salaires, M. LE GOFF demande au trésorier que le personnel de la LNB soit payé systématiquement avant la fin de chaque mois. Il recommande que le versement des salaires soit automatique quitte à régulariser les éléments variables avec un léger décalage.

M. DESFOUX intervient également sur le paiement des droits TV par la FFBB à la LNB. Il demande s'il n'est pas possible que la LNB signe directement le contrat avec TPS, ce qui simplifierait bien les choses et éviterait que la FFBB conserve les sommes avant de les reverser à la LNB. La LNB doit facturer à la FFBB la part qui lui revient avec prise en compte de la TVA.

MM. LE GOFF ET SEILLANT indiquent qu'il est impossible de revenir sur ce contrat signé conjointement par la FFBB, la LNB et TPS en conformité avec la décision de la FFBB de ne pas concéder les droits audiovisuels à la LNB.

Le Président rappelle que dans le cadre du projet de décret relatif à la commercialisation des droits d'exploitation des compétitions, il est précisé que les fédérations pourront céder aux clubs les droits d'exploitation des compétitions qu'elles détiennent: la commercialisation de ces droits étant centralisée par les ligues.

M. LE GOFF indique qu'il siègera comme membre permanent dans le groupe de travail relatif au sport professionnel qui a été mis en place par le Ministre des Sports. La première réunion est fixée le jeudi 19février prochain.

3. Semaine des As

M. LE GOFF fait un point sur l'organisation de la Semaine des As à Mulhouse et fait part de son inquiétude budgétaire.

Le budget de cette manifestation se situera dans sa fourchette basse pour les recettes et haute pour les dépenses. En recettes même si 15000 euros de subventions ont été trouvés auprès de la région et du département, on est loin du compte par rapport au montant fixé par le cahier des charges 75 000 euros hors taxes. Aucun autre partenaire n'a été trouvé ;

M. LE GOFF estime qu'il faut présenter au Comité Directeur un dossier solide sur la candidature de Clermont Ferrand pour l'organisation de la prochaine édition.

Il faut réfléchir à un formatage différent de l'événement et susciter de nouvelles candidatures. Dans ce domaine, l'UCPB doit jouer un rôle moteur.

Le Président revient sur la conférence de presse organisée lors du tirage au sort des rencontres de la Semaine des As ; présence réduite aux journalistes du basket habitués à nos réunions avec une info télévisée limitée à INFOSPORT. La manifestation était de bonne tenue et aurait dû attirer d'autres journalistes ; une partie du problème vient de l'organisation de la LNB qui n'a pas d'attaché de presse.

4. Point sur les projets de la LNB

A- Le livre Blanc

M. RESTOUT indique qu'il négocie avec INEUM CONSULTANT le projet de contrat pour l'élaboration du livre blanc. Un deuxième contrat de confidentialité est en cours entre TPS et INEUM .TPS ne souhaite pas que des données concernant ses abonnés et son public soient diffusées à des tiers.

Ce livre sera disponible fin juin et sera vraisemblablement utilisé par la FFBB pour son assemblée générale. Le problème de communication devra être traité pour éviter de perdre le bénéfice d'un impact médiatique certain.

B / les Locaux

Un acompte de 30% des travaux a été acquitté par la LNB.

C / Le projet Internet

Ce dossier avance. M. LE GOFF va adresser aux membres du Bureau pour avis la page de présentation du site. Une réunion de travail se tiendra bientôt pour l'utilisation des services de téléphonie mobile.

5.Organisation des Compétitions 2004-2005

M.SEILLANT indique que son Groupe de Travail en charge de proposer un cadre réglementaire sous tous ces aspects et les grandes dates du calendrier des championnats 2004-2005 se réunira le vendredi 13 février 2004.

L'objet de cette première réunion sera de faire un état des lieux et de dresser la liste des problèmes à traiter.

M. LE GOFF indique que M. ROTKOFF souhaite contribuer à la réflexion du groupe de travail et a préparé un document destiné aux participants évoquant les problèmes des salles et des équipements des joueurs.

Le Président indique que le sujet de la formation est très important pour l'avenir du basket professionnel. La LNB doit avoir une position précise sur le sujet afin d'être un acteur crédible dans la réflexion globale du basket français. La FFBB a décidé de doubler les effectifs cadets de L'INSEP et cette décision a été prise sans concertation avec la LNB.

M. PRUSS indique qu'il y a eu une confusion dans la mission qui lui a été donnée entre la formation et la compétition espoirs surtout le championnat espoirs de PROB sur lequel il avait interrogé les clubs. La suppression de l'obligation d'équipe espoirs en ProB poserait le problème de la compétition des clubs qui choisiraient de conserver un centre de formation. Il demande que la présidence de cette commission de formation soit confiée de nouveau à M. SALVAT.

Le problème sera traité au cours du prochain Comité Directeur avec une proposition d'organisation novatrice du trophée du futur. Les membres du Bureau sont favorables à la mise en place dès cette saison d'un trophée du futur regroupant sur un site les 5 meilleures équipes espoirs de PROA aux trois meilleures équipes de PROB. Cette compétition se déroulerait sur le week-end du 21, 22 et 23 mai. Ce qui limiterait les déplacements et libérerait les jeunes plus tôt.

Chaque club payerait ses frais de déplacement et d'hébergement ainsi que les frais de table et d'arbitrage à part égales avec les autres équipes participant au tournoi.

6.Arbitrage

M. SEILLANT souhaite revenir sur le problème des speakers qui ne remplissent pas leur mission en encourageant leur équipe. Il demande qu'un courrier soit de nouveau renvoyé aux arbitres pour leur demander de faire appliquer le règlement.

M. PRUSS estime que les arbitres ne se font pas respecter. Ils discutent trop avec les coaches.

M. RESTOUT qui est membre de la CFAMC propose que la LNB fasse part de ses remarques sur ces points qu'il transmettra à cette instance.

Il est par ailleurs rappelé que M. DAO fera un point sur ses travaux au cours de la prochaine réunion du comité directeur du 29 février 2004 à Mulhouse.

7. Télévision

M. LE GOFF fait un point sur la réunion qui s'est tenue avec MM. FLORENT et ROTKOFF de TPS.

Les audiences sur cette chaîne sont correctes. Il faut noter l'importance du magazine INFOSPORT dont l'audience est de plus en plus importante.

Les matchs suivants seront diffusés sur TPS STAR au mois de mars :

Dimanche 7 mars 2004 STRASBOURG-PAU

Dimanche 21 mars 2004 PAU- ADECCO ASVEL

Dimanche 28 mars 2004 BCM GRAVELINES –LE MANS

Le Président revient sur le dernier match télévisé qui a opposé le club du BCM GRAVELINES au club d'ADECCO ASVEL. Le club recevant n'a pas respecté le cahier des charges des rencontres télévisées (panneau non conforme, présence du logo ULEB sur le terrain, absence du logo LNB...). Une procédure disciplinaire a été ouverte à l'encontre du club.

Les rencontres télévisées font partie de l'activité marketing de la LNB et à ce titre le Président estime qu'il devrait être de la mission de la société Sport Plus Conseil de coordonner et contrôler les actions de terrain contribuant à la mise en valeur de la LNB et de ses partenariats.

M. SEILLANT estime qu'il faut trouver une solution permettant la cohabitation des logos de la LNB et de l'ULEB ou de l'Euroleague. M. LE GOFF défendra cette demande auprès de ces instances.

M. SEILLANT profite de ce sujet pour indiquer que les clubs français participant à l'Euroleague reçoivent des droits de télévision moins importants que certains autres pays alors que le groupe Canal Plus a signé avec l'Euroleague un contrat de trois ans pour un montant de deux millions d'euros. 70 % de cette somme est versé aux clubs français et 30% à la péréquation.

Il serait normal que la part revenant aux clubs français soit augmentée afin de ne pas favoriser des clubs qui ne contribuent pas aux recettes télévisées.

Le président est tout à fait d'accord pour entamer une démarche auprès de l'Euroleague sur ce sujet.

8. Questions diverses

A /Décisions de la commission juridique et de discipline de la LNB

M.FOUCAUD fait part aux membres du Bureau des décisions prises par la Commission de Discipline lors de sa réunion du 9 février 2004 :

- amende de 2000 Euros et avertissement à Vichy pour jet d'objet sur le terrain et entrée d'un supporter sur le terrain.
- amende de 1000 Euros et avertissement à Dijon pour jet d'une boulette sur le premier arbitre.
- amende de 10000 Euros et suspension du président de Dijon pour violation de la réglementation de la LNB.
- suspension d'un joueur espoir de Vichy de deux matchs dont un ferme pour propos déplacés envers les arbitres.
- qualification du joueur Thierry ZIG pour la JDA DIJON

La question de la communication des sanctions est abordée. Le prochain Comité Directeur sera saisi de ce sujet.

B/ ALL STAR GAME 2004

La date du dimanche 19 décembre 2004 a été retenue pour l'organisation du ALLSTAR GAME 2004 suite à la recommandation de Nike et de Sport Plus Conseil. La décision de Nike sera connue courant mars. Le POPB Bercy a été réservé à cette date.

C /Lettre de la JL BOURG EN BRESSE

Le Président informe les membres du Bureau qu'il a reçu du club de la JL BOURG en BRESSE un courrier demandant des précisions sur les décisions prises lors des assemblées générales de la LNB et du GIE BASKET PRO du 28 décembre dernier. Une réponse lui sera adressée dans les meilleurs délais.

D/Coupe de France

A la demande du Président, Mr RESTOUT fait part aux membres du bureau d'un projet de réforme de la coupe de France évoqué au cours du dernier Comité Directeur.

Deux coupes de France seraient mises en place: une regroupant les équipes jusqu'à la nationale 2, une deuxième serait réservée aux équipes de nationale 1, de PROB et PROA.

Le président estime que cette modification ne correspondrait pas à l'idée que l'on se fait d'une coupe de France et pourrait avoir des conséquences sur l'image de cette compétition qui a retrouvé sa place après de nombreuses vicissitudes. Les membres du Bureau demande à Mr RESTOUT de faire en sorte que la LNB soit associée à cette réflexion.

Prochaine réunion le jeudi 18 mars 2004